



REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPINAL, LE

08 JAN. 2016

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

DIRECTION DE L'ASSEMBLEE
ET DE LA PRESIDENCE

CAB 1 - N°

00093

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu le courrier ainsi que le document joint par lesquels vous me faites part de vos préoccupations concernant la majoration de retenue sur la prime de feu des sapeurs-pompiers; je vous en remercie.

J'en ai pris connaissance avec attention et sachez que je ne manquerai pas de m'en faire l'écho dans le cadre de mes activités parlementaires.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Je vous prie d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président du Conseil départemental,

Francis MANNSON

Monsieur Sébastien DELAVOUX
Pour le collectif CGT des SDIS
Case 547
263 rue de Paris

93515 MONTREUIL Cedex

Toute correspondance doit être adressée sous forme impersonnelle à " Monsieur le Président du Conseil départemental des Vosges"

Conseil départemental - 8 rue de la Préfecture - 88088 EPINAL Cedex 9 - Téléphone : 03.29.29.88.88 - Télécopie : 03.29.29.88.61 - www.vosges.fr